

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Message-a-toutes-les-personnes-qui-dans-le-monde>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Nos dossiers et analyses > Fukushima, la catastrophe nucléaire continue > **Message à toutes les personnes qui, dans le monde, s'opposent de toutes leurs forces au nucléaire**

6 mars 2019

Message à toutes les personnes qui, dans le monde, s'opposent de toutes leurs forces au nucléaire

Chaque année depuis la catastrophe de Fukushima, Ruiko Muto, membre de "Femmes de Fukushima contre le nucléaire" et déléguée de la partie plaignante au procès pénal intenté contre les ex-dirigeants de TEPCO publie un message informant sur la situation à Fukushima et les actions mises en place pour résister au déni. Nous reproduisons ici sa lettre de 2019.

Huit ans déjà se sont écoulés depuis l'accident nucléaire de Fukushima, et j'aimerais remercier toutes les personnes qui continuent de se soucier des suites de cette catastrophe, de nous soutenir, et de multiplier les efforts pour l'abandon définitif de l'énergie nucléaire.

Comme chaque année à même époque, mon cœur se serre au souvenir du 11 mars 2011, tandis que j'en suis réduite au même constat : les injustices et les souffrances causées par l'accident se poursuivent indéfiniment.

Pour moi, l'année dernière a été à marquer d'une pierre blanche. En effet, après une plainte déposée en 2012 contre les ex-dirigeants de TEPCO – plainte rejetée à deux reprises par le tribunal –, un procès au pénal, destiné à déterminer leur responsabilité dans l'accident de Fukushima, s'est enfin ouvert, et j'ai pu assister aux 35 audiences qui ont suivi. De nombreux témoignages, échanges de mails, procès-verbaux de réunions, ont permis de faire la lumière sur une série de faits restés jusqu'alors occultés : un comité d'experts mandaté par le gouvernement avait, dès 2002, estimé non-négligeable la probabilité d'un énorme séisme suivi d'un tsunami au large des côtes de Fukushima ; au regard de ces conclusions, des employés de TEPCO, envisageaient des mesures préventives contre un éventuel tsunami, évalué à 15,7 mètres ; les trois prévenus, alors qu'ils avaient été mis au courant, en diverses occasions, de ces prévisions, ont continué de faire fonctionner la centrale sans prendre la moindre mesure. Or, en dépit de ces preuves, ils n'ont cessé de contester leur responsabilité dans cette affaire en prétendant qu'il n'avaient rien vu, rien entendu, qu'ils ne se souvenaient de rien, et que cette question excédait leur domaine de compétence.

En décembre dernier, au cours de son réquisitoire, l'accusation a donc requis à leur rencontre cinq ans d'emprisonnement – soit la peine maximum en cas de négligence professionnelle ayant entraîné la mort et des blessures – en arguant du fait que « rien ne pouvait justifier les circonstances atténuantes » dans la mesure où « les prévenus n'ont fait que rejeter leur responsabilité sur autrui », « une attitude impensable pour les dirigeants placés au sommet de la hiérarchie chez un opérateur de centrale nucléaire ».

Le 13 mars prochain, le procès doit se conclure sur l'ultime plaidoirie de la défense de TEPCO. Pour le verdict lui-même, sans doute devons-nous attendre l'été prochain. Nous espérons qu'un jugement aussi impartial que possible, déterminant la pleine responsabilité de TEPCO, sera rendu, pour éviter que ne se reproduise un tel accident nucléaire. Nous espérons aussi que l'issue de ce procès sera suivie attentivement par l'opinion publique internationale.

Concernant la situation actuelle à Fukushima, un problème nouveau se pose : comment traiter les eaux contaminées au tritium, dont plus d'un million de tonnes continu d'être stocké sur le site de Fukushima Dai-ichi ? Le président de la Commission de Régulation de l'Énergie Nucléaire (NRA) propose tout simplement de rejeter ces effluents dans la mer – perspective à laquelle les pêcheurs de la région sont fermement opposés. Par ailleurs, au cours de réunions publiques organisées par le Ministère de l'Économie et de l'Industrie (METI), de nombreux citoyens ont insisté sur la nécessité d'un stockage au sol de ces eaux radioactives – mais de ces opinions, le METI n'a tenu aucun compte lors d'un débat qui s'est tenue le 28 décembre dernier.

Par ailleurs, la NRA a exprimé son intention de supprimer 2 400 bornes de mesure de la radioactivité installées dans le département de Fukushima, à l'exception de celles placées dans 12 municipalités désignées comme « zones évacuées ». Cette mesure se heurte elle aussi à une forte opposition de la population locale, notamment des mères d'enfants et d'adolescents. Un tiers des municipalités du département a présenté au gouvernement des requêtes demandant le maintien de ces bornes.

Le projet expérimental visant à recycler les terres décontaminées est diversement accueilli : si l'initiative d'utiliser ces terres comme soubassement de routes ou de rues a été abandonnée à la suite du refus des habitants dans certaines communes, dans d'autres, des projets similaires sont en cours de réalisation. C'est le cas à Iitate, où ce matériau devrait servir à surélever des terres agricoles dans une zone si contaminée que les directives d'évacuation y sont toujours d'actualité.

L'an dernier, le rapporteur spécial du Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU a recommandé au gouvernement japonais de reconsidérer le critère de retour dans les zones évacuées, en baissant le niveau d'exposition maximum de 20 millisieverts à 1 millisievert par an – bref, en revenant au niveau d'avant l'accident - pour les enfants et les femmes en âge de procréer. Il a aussi fait remarquer que la suppression des aides publiques, notamment le logement gratuit attribué aux personnes réfugiées de leur propre initiative hors des régions directement contaminées, représentait une pression qui les forçait à revenir dans leur commune d'origine. Or, le département de Fukushima, qui avait prolongé ses aides d'un an, va les supprimer à la fin de ce mois. Et le gouverneur lui-même a annoncé que l'offre des logements provisoires pour quatre communes fortement contaminées, incluant des zones encore interdites (Namie, Tomioka, Katsurao et Iitate] arriverait à son terme en mars 2020.

D'après les examens de la thyroïde pratiqués sur les enfants et adolescents âgés de moins de 19 ans lors de l'accident nucléaire, le nombre de cancers diagnostiqués excède désormais les 200, dont 166 cas avérés après opération. Mais l'année dernière, la sous-commission d'évaluation des examens de la thyroïde a fait état de 11 autres cas, non comptabilisés dans ces chiffres. D'ailleurs, un fonds d'aide à ces patients a découvert que certains d'entre eux s'étaient fait opérer ailleurs qu'à l'hôpital universitaire de Fukushima sans être soumis aux examens officiels du département, lequel a décidé de ne pas les inclure dans leurs études de cas. La sous-commission d'évaluation devrait entamer une recherche sur la corrélation entre l'accident et ce type de cancer. Mais son occurrence parmi les

enfants et adolescents du département de Fukushima semble impossible à estimer dans la mesure où certains cas échappent à un recensement qui n'est pas effectué de façon systématique. Au sein même de cette commission, les polémiques font rage : certains proposent de réduire l'échelle des examens sous prétexte qu'ils entraînent un surdiagnostic, ou que, imposés dans les établissements scolaires, ils constitueraient une atteinte aux droits de l'homme. D'autres au contraire insistent sur la nécessité de les poursuivre, afin de traiter le plus rapidement possible les tumeurs décelées au stade initial.

Au début de cette année, le quotidien « Tôkyô Shimbun » a diffusé une information selon laquelle, l'Institut National des Sciences Radiologiques – organisme d'État – connaissait déjà, dès le mois de mai 2011, le cas d'une fillette demeurant à l'époque dans la commune de Futaba, et ayant reçu à la thyroïde une dose équivalente à 100mSv. Or, jusqu'à présent, le gouvernement prétendait qu'« aucun enfant n'avait été exposé à de telles doses ». En outre, on vient de découvrir qu'un article publié dans une revue spécialisée comportait des erreurs, les doses absorbées par les habitants de Date (à environ 60km de la centrale accidentée) ayant été sous-évaluées de 2/3. Tout cela laisse à penser que la corrélation entre l'exposition aux radiations et les conséquences sanitaires a été soigneusement dissimulée par les autorités.

Les citoyens japonais et quelques médias intègres continuent de se battre courageusement pour triompher de cette réalité pesante. Savoir qu'existent, au loin, des personnes solidaires qui nous accompagnent dans ce combat, est pour nous une source d'encouragement et de réconfort. Unissons nos forces pour édifier un monde sans nucléaire, où l'on puisse vivre en sécurité et dans le bien-être. »

Ruiko MUTO, mars 2019 (traduction : Yosomono-net)